

La ville s'adapte aux directives nationales

Suite à l'intervention du Président de la République, mercredi 14 octobre au soir, et à celle du Premier Ministre ce jeudi 15 octobre, la ville s'adapte aux directives nationales.

Depuis le samedi 17 octobre 2020 et ce pour 4 semaines minimum, un **couvre-feu sera mis en place en Ile-de-France, de 21h à 6h du matin**. Nous vous informons que **tous les équipements municipaux seront donc fermés dès 20h30**.



Les associations ont d'ores et déjà été prévenues des nouvelles dispositions et se rapprocheront de leurs adhérents pour les avertir.

Concernant la saison culturelle et les évènements programmés en soirée par les services de la ville (social, sports...), la Ville met tout en œuvre pour les maintenir en réadaptant l'horaire.

Suite à l'arrêté préfectoral des Yvelines du 16 octobre 2020, tous les **équipements sportifs couverts** seront fermés toute la journée, sauf exceptions précisées dans l'arrêté, et ce pour un mois à minima.

Les **équipements sportifs extérieurs** restent ouverts dans le respect du couvre-feu en vigueur jusqu'à 20h30.

Nous vous invitons, dans cette période, à continuer de soutenir nos restaurants, nos commerces de restauration rapide et tous les commerçants de la ville.

Infos pratiques

Continuez à respecter les gestes barrière pour la protection de tous.

Documents

[Arrêté - Mesures Etat d'urgence sanitaire 16 10 2020](#)